

**Stéphane LE GUIRRIEC, nommé directeur général du CERIB,  
Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton**



**Stéphane Le Guirriec, 57 ans, a été nommé directeur général du CERIB, Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton. Il succède à Gilles Bernardeau, directeur général depuis 2016.**

**Nomination publiée le 15 novembre 2023 au Journal Officiel de la République Française par décision du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.**

Stéphane Le Guirriec est titulaire d'un diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.L.S.C.A. 1991), option juridique et fiscale, d'un diplôme d'études supérieures spécialisées de droit des affaires (D.E.S.S. 1992), d'un diplôme de juriste conseil d'entreprise (D.J.C.E. 1992, Master 2, d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières (D.E.S.C.F. 1995) et d'un diplôme de médiateur (Institut Catholique de Paris - IFOMENE 2021).

Depuis 2018, Stéphane Le Guirriec est président de l'Institut Carnot MECD (Matériaux et Équipements pour une Construction Durable), rassemblant les Centres Techniques Industriels des secteurs de la construction et des laboratoires universitaires de référence.

Stéphane Le Guirriec a occupé de 2000 à 2010 le poste de directeur administratif, financier et DRH du groupe Lexibook. Il a rejoint le CERIB en 2010 en qualité de secrétaire général, avant d'assurer la fonction de directeur général adjoint organisation management de 2012 à 2015 puis de directeur général délégué depuis 2016.

Il est aussi, depuis 2020, directeur général de CTI CD, filiale du CERIB structurée en centrale d'achat et de référencement dont l'objet principal est la mutualisation des services et achats des acteurs du secteur de la construction, notamment CTI (Centres Techniques Industriels) et CPDE (Comités Professionnels de Développement Economiques), en synergie avec les missions du CERIB.

Très impliqué dans le développement de l'économie circulaire, Stéphane Le Guirriec est également directeur général d'AGYRE, hub d'accélération de l'économie circulaire dans la construction créé en 2020, référent national économie circulaire au sein du CSF IPC (Comité stratégique de filière "industries pour la construction").

### **Le mot de Stéphane Le Guirriec**

*Mon cap solide et clair s'inscrit dans la nécessité de faire face aux nombreux défis auxquels le monde de la construction est confronté dans une conjoncture durablement volatile. Les grandes transformations qui sont à l'œuvre, lui imposent de se réinventer autour d'un modèle où les enjeux environnementaux et sociaux doivent trouver leur juste place aux côtés de l'économique. C'est mon engagement au service de l'intérêt collectif de la filière de la construction et du rayonnement des solutions préfabriquées en béton. Notre Centre doit plus que jamais être réactif, catalyseur d'innovation, au plus près des besoins des entreprises de notre tissu industriel, qu'ils soient scientifiques, écologiques ou sociaux. Pour avancer collectivement vers l'excellence technique, le progrès environnemental et l'innovation numérique, le CERIB peut compter sur l'expertise et l'implication de ses équipes, sur des méthodes d'essais performantes et des équipements à la pointe de la technologie.*

**Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB)** est un Centre Technique Industriel, reconnu d'utilité publique et institué en 1967 conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Avec près de 200 collaborateurs et un haut niveau d'expertise, ses équipements d'essais des produits et matériaux du BTP se déploient sur 15 000 m<sup>2</sup> de laboratoires. Le Centre exerce son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, et dispose d'un centre de formation. Opérateur de recherche du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ses travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. [www.cerib.com](http://www.cerib.com)